



Référence : ICC-ASP/22/S/ACNTF/7

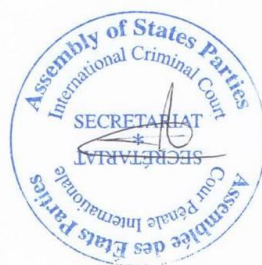
Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États et a l'honneur de se référer à la résolution ICC-ASP/15/Res.5 de l'Assemblée portant création d'un Fonds d'affectation spéciale pour financer le voyage des candidats des pays les moins avancés pour leur permettre de participer aux entretiens en personne menés par la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge, qui doivent avoir lieu du 3 au 14 juillet 2023, à La Haye.

Le Fonds a pour objet de fournir, sur la base des besoins formulés et dans la limite des fonds disponibles, une assistance financière aux candidats des pays les moins avancés et d'autres pays en voie de développement qui auront été désignés par leurs gouvernements, afin de couvrir les frais de voyage afférents à un vol aller-retour, et de leur accorder une indemnité journalière de subsistance. Les voyages s'effectuent normalement en classe économique, selon l'itinéraire le plus direct et le plus économique. Les billets d'avion seront prépayés par la Cour, mais les indemnités journalières de subsistance seront versées une fois réunion de la Commission soit terminée.

Dans cette perspective, le Secrétariat rappelle les termes de l'annexe I, paragraphe 6(e) de la résolution ICC-ASP/15/Res.5 qui a demandé « aux États, aux organisations internationales, aux particuliers, aux entreprises et aux autres entités de verser en temps voulu des contributions volontaires au Fonds ». Les contributions au Fonds peuvent être versées directement au compte bancaire indiqué dans l'annexe à la présente.

Pièce jointe

La Haye, le 23 janvier 2022



Annex

Nom de la banque :	Rabo Bank
Adresse:	Korte Vijverberg 2, 2502 AR The Hague Postbus 11695, The Hague, the Netherlands
Compte au nom de :	International Criminal Court
Description du compte :	Contributions to LDC Trust Fund
Numéro du compte .:	1494.64.762
SWIFT:	RABONL2U
IBAN:	NL74RABO0149464762